

REFLETS

Magazine municipal de la Ville de Saint-Bonnet de Mure



**Bien vivre
dans mon école**



Dossier pages 5 à 7



Bien vivre dans mon école



P. 4

Changer notre ville

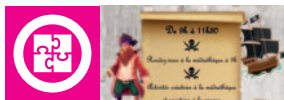
- Un nouveau cœur de village en projet
- Un futur dépose-minute au groupe scolaire Vercors



P. 15

Environnement

- Réglementation taille des haies
- 1 arbre abattu = 1 arbre replanté



P. 8

Vie de la commune

- La rentrée scolaire 2020-2021
- Nos sapeurs-pompiers volontaires
- Le budget 2020
- La rentrée de la piscine et de la médiathèque intercommunales



P. 15

Tribunes politiques

- Libre expression des groupes politiques du conseil municipal de Saint-Bonnet de Mure



P. 13

Rendez-vous murois

- 2 conférences pédagogiques
- Agenda des manifestations



P. 16

Zoom sur

- Les consignes de tri du SMND
- Port du masque obligatoire : protégez les personnes et préservez l'environnement



P. 14

Reflets muros

- Le Pass Région +
- Le Label "École française de vélo" pour l'ECM



Mairie

34 avenue de l'Hôtel de Ville
69720 Saint-Bonnet de Mure
Tél. : 04 78 40 95 55
Fax : 04 78 40 83 65
www.saintbonnetdemure.com
mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com



Ville de Saint-Bonnet de Mure

Directeur de la publication : Jean-Pierre Jourdain
Rédacteur en chef : Anne Benzi
Comité de rédaction : Vincent Lièvre, Virginie Mas, Amandine Ott, Francis Petricig

Réalisation : Micro 5 Lyon 04 37 85 11 22
Photographies : François Boisjoly,
Ville de Saint-Bonnet de Mure.

Imprimé sur du papier fabriqué dans des usines qui travaillent selon les normes de respect de l'environnement et de développement durable les plus élevées (ISO 14001, EMAS) et avec des encres végétales.





© Maison de la Photographie

Chères Muroises, chers Murois,

« Dans cette période inédite, acteurs publics, entreprises, commerces ou particuliers, chacun doit réunir les conditions nécessaires pour garantir sérénité et sécurité. »

Le retour à l'école de nos enfants et de leurs enseignants a été un moment fort de cette rentrée. Je suis satisfait car il s'est bien passé, dans le respect des règles sanitaires édictées par l'Éducation nationale.

De plus, comme à chaque rentrée, petits et grands ont pu apprécier les travaux d'entretien et de rénovation de notre patrimoine bâti, réalisés pendant la pause estivale. Ces chantiers d'été font l'objet du dossier central et mettent en évidence la volonté municipale d'investir pour sa jeunesse.

Éducation mais aussi préservation de notre cadre de vie, accompagnement de la vie associative, soutien à nos seniors ou à nos sapeurs-pompiers volontaires, budget communal et investissements futurs, telles sont les problématiques qui rythment notre agenda. Bien évidemment, cette liste n'est pas exhaustive. L'équipe municipale et les services de la Mairie s'emploient à assurer, au quotidien, un service public de qualité en direction de tous les Murois.

Dès lors, dans ce contexte si particulier, il est primordial de retrouver de la sérénité. C'est pourquoi, la Municipalité veille à mettre en œuvre les dispositifs nécessaires pour garantir la sécurité sanitaire des usagers dans tous les bâtiments et équipements recevant du public. Je compte également sur le comportement responsable de chacun.

C'est tous ensemble, que nous participons à la protection de nos proches et à la nôtre.

Quelques événements sont annoncés d'ici la fin de l'année (*cf. en page 13*), sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, j'aurai donc plaisir à vous rencontrer et à échanger avec vous en toute convivialité.

Avec toute ma sympathie,

Jean-Pierre JOURDAIN,
Maire de Saint-Bonnet de Mure



Un nouveau cœur de village en projet

Le projet de réaménagement de notre centre-ville est actuellement à l'étude, en concertation avec la CCEL, les riverains et les commerces de proximité. Il a pour but de relier le parc du Château au parking de la Maison des associations avec, entre autres, la requalification de la place du Mail et du carrefour entre l'avenue Charles de Gaulle et la RD 147. Il s'agit, avant tout, de rendre cet espace public confortable et plus agréable. Sécurisation des modes doux (piétons, vélos...), fluidification de la circulation routière et végétalisation en sont les maîtres-mots. Après la phase de réflexion, le chantier devrait débuter courant 2021 suivi d'une rénovation de la voirie. |

Des équipements communaux à la disposition de nos associations

Les clubs sportifs peuvent désormais profiter pleinement de l'auvent construit pour couvrir la buvette et de la nouvelle salle de réunion, situés à la Halle des Sports n°2.

Du côté de l'Espace Rencontre, l'Étoile Cycliste Muroise (ECM) utilise le nouveau garage à vélos et le public a accès à un bloc sanitaire aux normes PMR, lors des manifestations sur le terrain des loisirs. |



Rénovation d'un transformateur électrique à Plein Soleil

Suite aux coupures de courant rencontrées par les riverains du quartier, lors de l'épisode neigeux de novembre 2019, Monsieur le Maire avait adressé au responsable régional de ENEDIS, un courrier réclamant un audit des installations du secteur, avec une attention particulière sur l'état du transformateur situé à l'angle de la rue des Maïs et de l'allée des Oiseaux. Des travaux sur le poste de distribution public "Plein Soleil 2" ont été réalisés en juillet dernier : le bloc déclencheur défectueux a été supprimé ; le tableau basse tension et le transformateur ont été remplacés. |

Un futur dépose-minute au groupe scolaire Vercors

L'aménagement du parking de l'école comprendra la création d'un arrêt rapide pour les véhicules afin de déposer les enfants, de places de stationnement supplémentaires en lieu et place de l'actuel jeu de boules et verra la végétalisation du terrain central. |

Voirie et éclairage public



• Rue Louise Labé : la maîtrise de l'éclairage public est une source de réduction des consommations électriques. La vétusté des installations étant la principale cause de la surconsommation, la commune poursuit le renouvellement de son parc avec l'installation de LED. Dans cette rue, la distance entre

les luminaires a aussi été repensée ; les armoires d'alimentation ont été remises aux normes et une baisse d'intensité est prévue en nocturne. La requalification de la voirie, des trottoirs et des 3 placettes (remise à neuf des pavés) va suivre ce 1^{er} chantier.

• Rue Lamartine : les 2 ronds-points existants vétustes ont été remplacés par de nouveaux et seront prochainement végétalisés.



Fleurissement à Plein Soleil

Le réaménagement de la place Plein Soleil, en lien avec les riverains, est effectif depuis la fin mai (cf. Reflets n° 73, page 11). La végétalisation contribue incontestablement à la mise en valeur de cette place mais doit suivre le calendrier des saisons. Ainsi, durant cet automne, de nouvelles plantations viendront remplacer les végétaux ayant subi la sécheresse. De plus, le point d'apport volontaire (PAV) vieillissant sera prochainement remplacé par un nouveau PAV dédié au tri sélectif et à la collecte du verre. |





Travaux d'été 2020 : la commune investit pour sa jeunesse

Respect des règles sanitaires de mise pour cette rentrée scolaire de septembre 2020 qui s'est déroulée dans un contexte inédit ! La Municipalité privilégie la sécurité des écoliers, des enseignants, des ATSEM, des agents d'entretien ou de cantine, des animateurs Léo Lagrange, selon le protocole de l'Éducation nationale, mais veille également à leur confort.

Dès lors, "bien apprendre" est une question de bien-être au quotidien. C'est pourquoi, la commune programme annuellement et en concertation avec la communauté enseignante, des travaux d'entretien, de réhabilitation et de climatisation des groupes scolaires.

Tournée en images des chantiers d'été qui s'inscrivent dans le cadre de la mission de service public de la Mairie avec en parallèle, un éclairage sur le réaménagement en cours de l'accueil des services techniques.



Parents, enfants, enseignants et agents communaux ont pu apprécier en cette rentrée, les importants travaux réalisés dans leur école. Près de 30 000 euros ont été investis par la commune (plus subventions de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Département du Rhône) pour le confort de nos petits Murois. Une présentation en est d'ailleurs faite sur 2 panneaux installés aux entrées des groupes scolaires.

Groupe scolaire Vercors

Maternelle :

- Construction d'un garage à vélos : 10 014 € TTC
- Isolation totale des murs par l'extérieur : 88 800 € TTC (dont subvention de la Région)
- Installation de 3 points d'eau dans les classes : 5 454 € TTC
- Mise en place d'une fontaine extérieure : 747 € TTC
- Pose de stores occultants pour salles couchettes : 3 336 € TTC
- Pose de stores dans un bureau : 812 € TTC
- Peinture d'un bureau : 2 303 € TTC

Élémentaire :

- Mise en conformité A'dAP (accessibilité) des 2 escaliers, sol et peinture : 11 439 € TTC
- Peinture de 3 salles de classe et du couloir : 10 198 € TTC
- 2^e phase de remplacement de stores : 7 510 € TTC

Restaurant maternelle :

- Création d'une zone de livraison : 500 € TTC
- Création d'un bloc vestiaires avec douche : 4 896 € TTC
- Remplacement des éclairages par des LED : 1 700 € TTC
- Installation d'une climatisation : 9 775 € TTC |





Groupe scolaire Chat Perché

Maternelle :

- Peinture de la salle périscolaire : inclus dans peinture élémentaire
- Peinture de la salle des couchettes : 1 310 € TTC
- Peinture des parties communes des classes 3 & 4 : 1 109 € TTC
- Pose d'un cumulus instantané et remplacement de l'évier : 500 € TTC

Élémentaire :

- Peinture de 7 classes : 9 828 € TTC
- Pose d'une fontaine : 747 € TTC
- Peinture du couloir à l'étage : 6 221 € TTC
- Climatisation de 3 salles de classe : 13 893 € TTC |



ZOOM SUR

Mieux vous accueillir aux services techniques

Une réfection totale de l'accueil comprenant les services de l'urbanisme, des bâtiments communaux et des espaces verts, permettra de garantir un meilleur accès aux usagers. L'étage sera, quant à lui, consacré aux bureaux des responsables de service. Ce chantier d'envergure s'achèvera d'ici la fin de l'année. En attendant, l'équipe d'accueil des services techniques s'est installée au rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-ville (salles Rouge et Grise). |

CONTACT

- Services techniques : 04 78 40 99 58
 - Service urbanisme : 04 78 40 95 36
- servicetechniques@saintbonnetdemure.com



Francis Petricig,
1^{er} Adjoint au Maire
délégué aux Bâtiments

Maintenir les locaux communaux en excellent état et continuer à permettre aux enseignants de remplir leur mission d'éducation dans les meilleures conditions restent parmi les priorités de l'équipe municipale. Dans cette optique, après chaque rentrée, une réunion est programmée entre élus référents, services municipaux et personnel éducatif pour effectuer un état des lieux de l'existant et déterminer les interventions à venir. Dialogue et travaux d'entretien rythment ainsi l'année scolaire.



Rentrée scolaire 2020-2021

Un retour serein à l'école

Le mardi 1^{er} septembre, les quelque 706 élèves murois ont retrouvé les bancs de l'école. Les enfants étaient ravis de recroiser leurs camarades de classe et leur enseignant, dans le respect des gestes barrières. « Cette rentrée s'est effectuée dans un contexte particulier mais plutôt serein. Chaque école a établi un protocole sanitaire spécifique, notamment pour éviter tout regroupement d'élèves, selon ses possibilités et la configuration des locaux », explique Audrey Hugon, Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation. Les protocoles seront bien évidemment ajustés en fonction de l'évolution de la situation et des directives gouvernementales. Par ailleurs, le Pôle Enfance Jeunesse a envoyé aux familles un questionnaire pour connaître leurs besoins en termes d'offre de services (horaires d'accueil, pédagogie...). |

CHIFFRES CLÉS

Effectifs :

- Élémentaire Vercors : **252**
- Élémentaire Chat Perché : **217**
- Maternelle Vercors : **132**
- Maternelle Chat Perché : **105**

Total : 706 élèves

- **3** nouvelles enseignantes : Mmes Beydon et Vallot en élémentaire Vercors ; Mme Chancerelle en tant que directrice de l'élémentaire Chat Perché.
- **1** classe expérimentale a été mise en place à l'élémentaire Vercors, à la demande d'une enseignante, comprenant un mobilier modulable qui favorise ainsi une nouvelle approche pédagogique.

De nouveaux visages

Élise Chevrier remplace Fabienne Cointet, partie à la retraite, en tant qu'ATSEM à l'école maternelle Chat Perché.



Cécile Simonelli intègre l'équipe des agents d'entretien et de restauration.

Cécile Martinez (personnel Léo Lagrange) est la nouvelle coordinatrice périscolaire de l'élémentaire Vercors et directrice de l'accueil de loisirs.



Alexia Pujols prépare un contrat d'apprentissage petite enfance aux côtés de sa tutrice Carol Mebille, ATSEM à Vercors.

Ce contrat s'inscrit pleinement dans le cadre des engagements de la Municipalité et de sa politique d'accompagnement de sa jeunesse. |

La brigade du propre

Ces agents municipaux s'investissent tout au long de l'année scolaire pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions. Dès 5 heures du matin, ils nettoient et désinfectent les classes et les espaces communs dans les écoles avant de s'occuper de la restauration (réchauffe des plats, service de la cantine, plonge et nettoyage des restaurants scolaires). Ils interviennent aussi dans le cadre du centre de loisirs, les mercredis et pendant les vacances scolaires.



Un été au centre de loisirs

Jusqu'à 102 enfants (contre 88 habituellement) ont été accueillis quotidiennement sur le thème de Koh Lanta avec au programme des épreuves, la construction d'un totem ou d'une cabane, des sorties...

Suite à cette bonne fréquentation estivale, la Mairie a décidé de maintenir la capacité d'accueil du centre de loisirs à 102 enfants pour satisfaire les besoins des familles muroises en cette nouvelle rentrée. |

Inscriptions au périscolaire sur le Portail famille - www.saintbonnetdemure.com

Informations pratiques et programme des activités sur <https://leolagrange-animation-saintbonnetdemure.fr>





Agir pour la sauvegarde des personnes



De gauche à droite : Cédric Laurent, Nicolas Jeannot, M. le Maire et Francis Petricig.

Cohésion de groupe, entraide, investissement et motivation, telle est la ligne directrice des sapeurs-pompiers volontaires de la caserne de Saint-Bonnet de Mure.

Rencontre avec Nicolas Jeannot, Chef de centre, et Cédric Laurent, Conseiller municipal délégué aux Transports et à la Sécurité, pompier et formateur JSP.

Être sapeur-pompier volontaire est un réel engagement au service des autres et au quotidien. Ce ne sont pas des professionnels ; les opérations de secours (assistance aux personnes, lutte contre les incendies...) s'effectuent en parallèle de leur métier ou de leurs études. « C'est une vocation. Nous nous sentons utiles et nous apprécions la diversité de nos missions. Nous intervenons toujours en binôme, cela permet de débriefer et de ne pas se sentir seul face à certaines situations complexes ». Ainsi, dans le cadre de leur mission de service public, les pompiers volontaires font rimer solidarité et altruisme. Ils se retrouvent également

pour des moments conviviaux, organisés par leur Amicale : repas de la Sainte-Barbe, matinée cochonnaille, bal, vente de calendriers... |

CHIFFRES CLÉS

Caserne de Saint-Bonnet de Mure

- Effectif : **39** dont **5** officiers, **12** sous-officiers et **2** infirmières
- Nombre d'interventions : **1 135** sorties d'engins en 2019 ; **587** depuis début 2020
- **2** véhicules de secours et d'assistance aux victimes, **1** fourgon pompe tonne (incendies), **1** camion citerne incendie, **1** véhicule toute utilité tracteur et de pré-signalisation, **1** véhicule léger et **1** remorque secours routier.
- Secteurs d'intervention : Saint-Bonnet de Mure, Saint-Laurent de Mure, Colombier-Saugnieu, Genas, Saint-Pierre de Chandieu et Saint-Priest.
- La caserne dépend du SMDIS (directeur : Serge Delaigue) ; la commune verse une cotisation par habitant et met à disposition des locaux.

En cas d'urgence, composez le 18 ou 112.
En savoir + : www.sdmis.fr

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de l'Est lyonnais

L'association propose une formation aux 12-18 ans (Murois, Laurentinois et jeunes de Colombier-Saugnieu) pour devenir pompier volontaire ou professionnel.

4 ans de formation sont nécessaires pour décrocher le brevet national leur permettant d'être opérationnels pour le secours aux personnes, suivis par une formation incendie en caserne.

Actuellement, 36 jeunes sont encadrés par 12 animateurs et 14 aides animateurs pour des cours théoriques, des manœuvres et du sport. « C'est une bonne école de la vie. On y apprend les valeurs de la République, du bien-vivre ensemble et le respect », précise Serge Lombardi, président.

Contact : jsp.estlyonnais@sdms.fr - 06 77 90 39 42

Les cérémonies

À venir...

Dans le contexte de crise sanitaire, le nombre de participants aux cérémonies officielles est limité afin de respecter les gestes barrières.

• Dimanche 1^{er} novembre à 11h30

Dépôt de gerbe au monument aux morts du cimetière.

• Mercredi 11 novembre à 9h15

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 au monument aux morts du parc du Château.

...Et passées

• **Le dimanche 30 août**, cérémonie du Souvenir des victimes des combats du 28 août 1944, au monument de la Résistance.



• **Le mardi 15 septembre**, commémoration par l'AMNDVDEN, du 60^e anniversaire du 1^{er} essai nucléaire français (le 13 février 1960 dans le



Sahara) répondant au nom de code "Gerboise Bleue", au mémorial national des vétérans des essais nucléaires. |

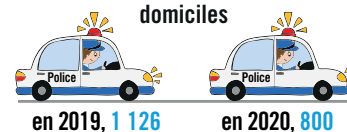
Opération Tranquillité Vacances

(Comparatif juin-juillet-août 2019-2020)

Demandes = domiciles surveillés



Passages = visites de contrôle des domiciles



Aucune habitation surveillée n'a fait l'objet d'un cambriolage.



Budget 2020 : maîtrise, rigueur et cohérence

Le budget primitif 2020 a été voté à l'unanimité des présents, le 20 février dernier, c'est-à-dire avant les élections municipales du 15 mars et la mise en place d'un nouvel exécutif fin mai.

Ce budget primitif a été élaboré avec les mêmes principes de rigueur que les années précédentes. Monsieur le Maire et Michel Jeannot, Adjoint au Maire délégué aux Finances, tiennent d'ailleurs à rendre hommage à François Denissieux et à la commission Finances, ainsi qu'aux ser-

vices comptables de la Mairie. Cette très bonne gestion des finances publiques de la commune pendant 3 mandats, a valu à celle-ci d'être primée à plusieurs reprises par l'association CANOL. La feuille de route est donc toute tracée.

Le budget 2020 repose toujours sur les points clés suivants :

- Le maintien des taux d'imposition, parmi les plus bas du département pour les communes de moins de 10 000 habitants (pas d'augmentation depuis 2001),
- La maîtrise des dépenses de fonctionnement, qui permet de dégager des

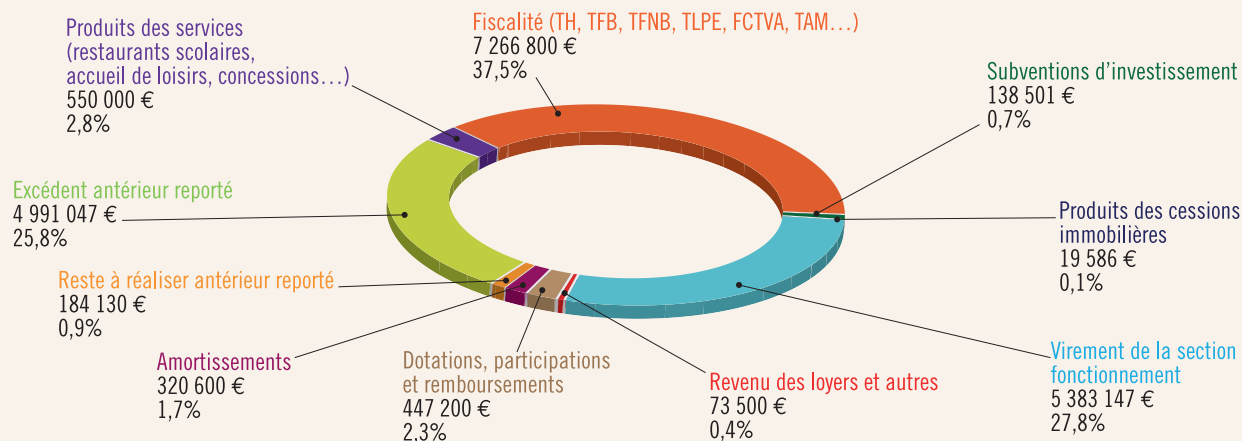
marges de manœuvre pour financer nos investissements,

- Le maintien d'un niveau d'investissement cohérent pour l'entretien et la rénovation de notre patrimoine,
- Le maintien d'un service de qualité à la population.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de disposer d'une capacité d'autofinancement pouvant pallier nos dépenses imprévues et d'envisager aussi des projets d'investissement novateurs répondant aux attentes des Murois, à notre cadre de vie et à la transition écologique.



Recettes totales : 19 374 511 €





Toutefois, l'arrivée de **la Covid-19** et la période de confinement qui a suivi, pendant laquelle l'activité économique a été fortement perturbée voire arrêtée, **auront un impact très significatif sur nos finances pendant quelque temps** : dépenses supplémentaires pour achat de matériel de protection, pertes de recettes dues à la fermeture des restaurants scolaires et des salles communales, soutien aux commerces de proximité avec l'exonération partielle des redevances locales (TLPE...).

En contrepartie, l'arrêt des activités scolaires, périscolaires, associatives et l'annulation de festivités, nous permettront, cette année, de réaliser des économies compensatrices, en particulier au niveau des fluides (électricité, chauffage, eau...).

L'année 2021 sera certainement plus complexe avec l'impact de la Covid-19, non seulement au niveau communal, mais aussi avec les retombées intracommunautaires que nous ne pouvons pas mesurer pour l'instant.

Cependant, les principes de gestion évoqués ci-avant et qui seront maintenus, nous permettent de rester sereins quant à l'avenir. |

Les principaux projets d'investissement 2020



Mise en accessibilité de bâtiments publics (PMR)

100 000 €



Groupes scolaires

345 000 €

- **Maternelle Vercors**
 - Isolation extérieure
 - Réfection des toitures terrasse
 - Mise aux normes sanitaires RDC et étages
- 128 000 €
- **Élémentaire Vercors et Gloriette**
 - Rénovation des toilettes
 - Installation de panneaux photovoltaïques
- 102 000 €
- **Restaurants Vercors**
 - Installation anti-bruit, brise-soleil et climatisation
- 50 000 €
- **Chat Perché**
 - Reprise des bardages bois
 - Aménagement abri vélos
- 35 000 €
- Réfection des classes
- 30 000 €



Sécurité

45 000 €

- Ajoût de caméras de vidéosurveillance
- Sécurité incendie et défibrillateurs



Équipements communaux

216 000 €

- **Halles des Sports**
 - Création local rangement pour le club de football
 - Installation de leds
- 63 000 €
- **Hôtel-de-Ville**
 - Remplacement menuiserie et volets
 - Agrandissement et réfection des bureaux des services administratifs et techniques
- 153 000 €



Services techniques

50 000 €

- Matériel de transport



Rénovation logements communaux

41 000 €

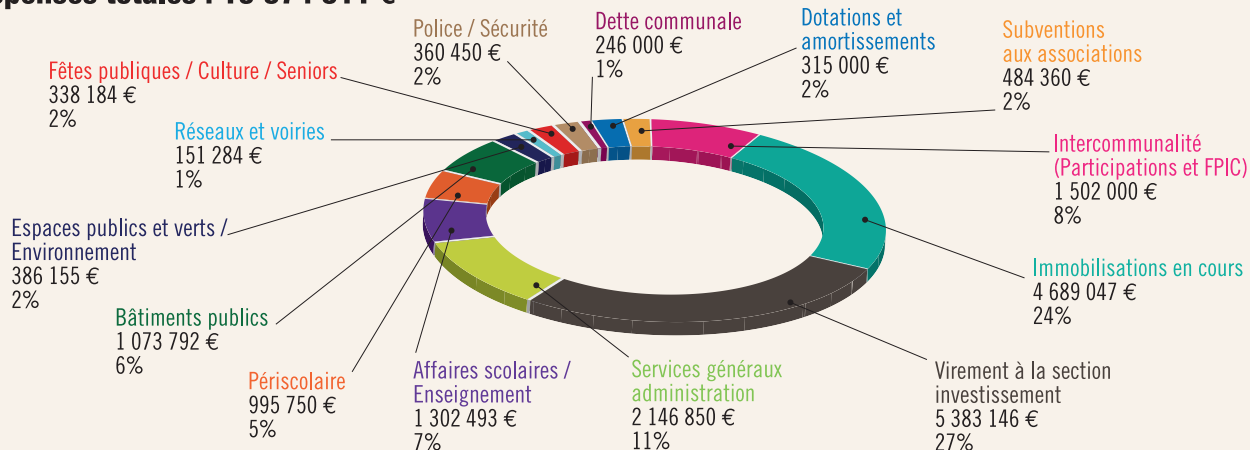


Espaces verts

57 000 €

- Aménagement étang de la Groa
- Plantation d'arbres
- Matériel roulant

Dépenses totales : 19 374 511 €





Partenariat médiathèque / piscine intercommunales



Des activités créatives à la médiathèque et sportives à la piscine attendent les enfants, de 3 à 7 ans, le vendredi 23 octobre de 9h à 11h30. Tarifs : 7,50 € (1 enfant + 1 adulte) / 2,50 € à partir du 2^e enfant. Inscriptions obligatoires à la piscine (nombre de places limité) : 04 72 48 63 46

Une rentrée sportive à la piscine

La piscine intercommunale propose des activités pour tous les âges de la vie. Des places sont encore disponibles. À période exceptionnelle, fonctionnement exceptionnel : il vous est possible dès à présent de venir pour des séances d'activité à l'unité.

Pour les cours d'aquabike, pensez à vous inscrire 3 semaines à l'avance ! (24 vélos maximum et possibilité de cours à l'unité toute l'année).

À noter : fermeture des portes du 24 décembre 2020 au 3 janvier 2021 inclus.

Les dépliant 2020/2021 sont à votre disposition à l'accueil de la piscine, de la Mairie ou sur www.simurois.fr |



En piscine, l'eau de baignade est désinfectée et désinfectante.

Merci de respecter les mesures sanitaires mises en place pour endiguer la propagation de la Covid-19.

Ateliers et contes à la médiathèque



• Du 14 au 17 octobre, Livre et Conte 2020, La tête dans les étoiles :

- Concours : à l'aide de matériaux de récupération, fabriquez votre engin spatial. Les créations les plus originales seront récompensées. Date limite de dépôt : le 10 octobre.

- Le 14/10 à 10h : atelier de création d'un système solaire en pop-up (de 8 à 12 ans).
- Le 14/10 à 11h15 : découverte des météorites (dès 8 ans).
- Le 16/10 à 15h45 et à 16h45 : Planétarium mobile, le vaisseau des étoiles ! par le Centre d'Animation Lyonnais en Astronomie (1 séance adultes/1 enfants).
- Le 16/10 à 20h : soirée familiale, jeux de société (dès 8 ans).
- Le 17/10 à 10h : spectacle L'étoile de Uatu par la cie Joli Rêve (de 1 à 4 ans).
- Le 17/10 à 14h30 : racontée familiale (dès 4 ans).
- Le 17/10 à 16h : goûter et remise des prix du concours. |

Contact pour toutes les animations : 04 78 40 75 82

- **Heures du conte** à 10h (dès 4 ans) : les 7 novembre (contes fantastiques) et 12 décembre (Noël).
- **Ciné-conférence** : le 20 novembre (Les effets spéciaux).
- **Ateliers jeux vidéo** : le 26 octobre (4 séances, dès 8 ans).
- **Ateliers jeux de société** à 14h30 : les 28 octobre, 18 novembre et 16 décembre (dès 8 ou 10 ans).
- **Ateliers créatifs** : les 19 octobre (Origamis de l'espace) et 21 décembre (Noël). 2 séances/atelier, dès 7 ans.
- **Ateliers sciences à 10h** : les 20 octobre (Les hiboux ne passeront pas chez les corbeaux, dès 7 ans) et 22 décembre (fabrication d'aimants, dès 4 ans).
- **Autres ateliers** : les 16 septembre à 17h (Atelier philo, dès 7 ans) ; 27 octobre de 9h à 12h (Stop motion, dès 8 ans) et 13 novembre à 16h30 (atelier d'écriture). |

Les places étant limitées par animation, inscriptions obligatoires au 04 78 40 75 82.



Des conférences pédagogiques



Après la 1^{ère} conférence sur "les écrans", le PEJ vous convie à une 2^e conférence gratuite autour de l'importance du dialogue entre ados et parents.

Inscription obligatoire :
mmarion@saintbonnetdemure.com
(40 places maximum dans le respect des règles sanitaires). |

Agenda

(Calendrier non exhaustif et sous réserve des restrictions liées à la crise sanitaire)

📅 Samedi 31 octobre

Musée de la Photographie
Conférence - Cheminée

📅 Mercredi 4 novembre

Ligue Auvergne Rhône-Alpes Handisport
Handisport - 2 Halles des Sports

📅 Vendredi 13 novembre

Sou des Écoles
Retrait des commandes de fromages -
Salle Ferlet

📅 Samedi 21 et

dimanche 22 novembre

Marché de la création des Talents locaux
HDS n°1 : plus de 50 exposants pour découvrir de nombreuses créations des artisans amateurs, avec des coups de cœur garantis. Entrée libre. Contact : Claudine Jastrzab, présidente, 06 73 36 45 50 - talents.locaux@laposte.net

📅 Samedi 5 décembre

Modern Dance Nadine
Spectacle de Noël - Charpenterie

📅 Mardi 8 décembre

Mairie
Soirée du 8 décembre
Hôtel de ville/parc de la Mairie, à 18h

📅 Dimanche 20 décembre

Moto Club Murois
Vente d'huîtres - Place Ferlet

📅 Samedi 12 décembre

GRS
Gala de Noël - Halle des Sports n°1

Amicale des Sapeurs-Pompiers
Repas Sainte-Barbe - Charpenterie

📅 Samedi 12 et

Dimanche 13 décembre
Mairie
Marché gastronomique de Noël
Places Ferlet et Bonin, en journée

📅 Samedi 19 décembre

Mairie
Spectacle de Noël - Halle des Sports n°1

Numéros utiles

18 Pompiers

17 Police ou 112
à partir d'un portable

115 SAMU social

119 Enfance maltraitée

3919 Violences conjugales

3977 Maltraitance
personnes âgées

Vous rencontrez des difficultés familiales, de santé, financières : le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) peut vous accompagner :

04 78 40 99 62

ccas@saintbonnetdemure.com

Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND) : traitement des déchets (collecte, tri, PAV, déchèteries, composteurs...) :

04 78 40 83 30

www.smnd.fr

Drogues info service :

0 800 23 13 13

Sida info service :

0 800 840 800

Police municipale :

04 78 40 96 14

Maison médicale de l'Est Lyonnais
(18 rue de la République à Décines) :

04 72 33 00 33

Le cabinet médical de l'aéroport (niveau 0, Terminal 2) : consultations sans rendez-vous, tous les jours de 0 à 23h.



Pass Région +



La Région Auvergne-Rhône-Alpes a lancé une 1^{ère} phase d'expérimentation de ce nouveau dispositif en direction des seniors.

Les 280 adhérents muros du CALM font partie des 100 000 premiers retraités à avoir reçu cette carte, offerte gratuitement et sans condition de ressources. La distribution s'est déroulée le 1^{er} septembre dernier, à la Charpenterie, en

présence de Monsieur le Maire, Danièle Santesteban, Conseillère municipale déléguée aux Affaires sociales, Paul Vidal, Conseiller régional délégué et Christine Hernandez, Conseillère régionale. Le Pass Région + donne accès à différents avantages en matière de tourisme et de culture auprès d'un réseau d'environ 500 partenaires. À l'issue de cette 1^{ère} phase d'expérimentation, la carte sera adressée à l'ensemble des retraités d'Auvergne-Rhône-Alpes. |

Plan canicule 2020

Du 1^{er} juin au 15 septembre, le CCAS active ce dispositif de veille et d'aide en cas d'alerte canicule. Il s'adresse aux seniors de plus de 65 ans, aux personnes isolées ou en situation de handicap.

Pour cet été 2020, le niveau 3 du plan a été déclenché par la Préfecture du Rhône, en lien avec l'ARS. La Mairie a contacté chaque jour, les personnes à risque inscrites sur le fichier municipal pour s'assurer que tout allait bien. Aucun problème n'a été signalé.



Label "École française de vélo"

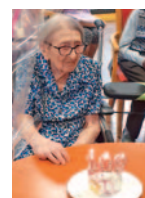


L'école de VTT de l'Étoile Cycliste Muroise (ECM) a obtenu dernièrement ce label de qualité, délivré par la Fédération Française de Cyclisme (FFC), valable pour 2 ans. Le club intercommunal répondait à 2 critères principaux : l'organisation avec un moniteur diplômé et des entraîneurs formés ; le programme de fonctionnement qui permet de faire progresser les jeunes jusqu'en compétition (cross,

descente et trial). À noter, de belles réussites en 2019 avec plus de 50 podiums dans les compétitions départementales et régionales et un titre de vice-champion de France dans sa catégorie d'âge. Ce label est assurément une belle récompense pour tous ceux qui contribuent au bon fonctionnement de l'école de vélo (responsable : René Petit), créée en 2007, et pour les jeunes (une trentaine d'inscrits au club). |

Contact : François Mazars, président de l'ECM, 07 86 24 73 63

Une centenaire fêtée à la maison de retraite



Le 8 juillet dernier, la résidence des "4 Fontaines" a mis à l'honneur l'une de ses résidentes, Mme Darnand, qui a célébré ses 100 ans.

Danièle Santesteban, Conseillère municipale déléguée aux Affaires sociales, était présente à ses côtés pour partager ce moment convivial. |

Devenez bénévole à l'ADMR

L'association apporte des services de la naissance à la fin de vie, pour retrouver un équilibre familial, continuer à vivre chez soi ou pour un peu plus de confort. Bénévole à l'ADMR, pourquoi pas vous ? Cette expérience enrichissante vous permettra de partager des valeurs d'entraide et de solidarité, de développer compétences et savoir-faire (des formations sont proposées). |

Contact : ADMR de l'Est Lyonnais, 156 route de Planaise à Colombier-Saugnieu - 04 78 32 83 41

Le Musée a fait sa foire !

Belle réussite pour la 4^e édition de la Foire à la photographie, organisée par le Musée de la Photographie, les 12 et 13 septembre, dans la cour de la Ferme, avec plus de 60 exposants internationaux, 750 visiteurs, des expositions photos, des démonstrations de prises de vue... |



1 arbre abattu = 1 arbre replanté

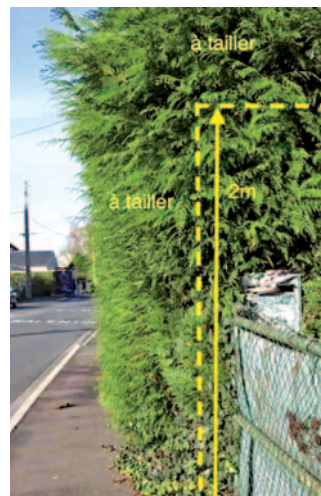
Les arbres sont des sujets vivants qui naissent, s'épanouissent et dépérissent. La gestion du patrimoine arboré communal requiert donc une attention toute particulière, d'autant que la ville n'est pas le milieu naturel de l'arbre. Ainsi, le service des espaces verts effectue régulièrement un état des lieux de ce patrimoine vert. Quand un arbre est en fin de cycle de vie (vieillesse, mauvais état sanitaire, maladies...), il est potentiellement dangereux pour les habitants. C'est pourquoi, il devient nécessaire de procéder à son abattage. C'est le cas de certains arbres qui ont été abattus,

au cours de l'été dernier, à proximité du groupe scolaire Chat Perché. Toutefois, la commune s'est engagée, dans le cadre des prescriptions de son Agenda 21, à remplacer chaque arbre abattu par une replantation. Elle privilégie alors de nouvelles essences plus résistantes et mieux adaptées au contexte communal. Un bon moyen pour développer son patrimoine arboré et optimiser le cadre de vie. Concernant la zone de Chat Perché, la Municipalité prévoit un aménagement prochain, avec la valorisation des pousses existantes et la plantation d'arbustes à fleurs. |



Rappel de la réglementation pour la taille des haies

- Les haies ou les branches d'arbres ne doivent pas déborder sur le domaine public ou sur la propriété voisine.
- En bordure des voies publiques ou de voisinage, la taille des haies et l'égoutage des arbres incombent au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture.
- Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'égoutage des arbres plantés sur la voie publique.
- La plantation des haies est soumise à réglementation (Art. 671 du code civil) :
 - Les haies de plus de 2 m de hauteur doivent être plantées à 2 m au moins de la limite de propriété.
 - Les haies de moins de 2 m peuvent être plantées à 50 cm de la limite séparative. |



Libre expression des groupes politiques du conseil municipal de Saint-Bonnet de Mure

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

Tribunes politiques



Liste majoritaire

Ensemble pour un avenir durable à Saint-Bonnet de Mure

Ces 3 derniers mois, la majorité municipale a débuté la mise en œuvre pratique de son programme. L'été nous a prouvé à quel point notre projet de végétalisation de la place du Mail, du parking Vercors ainsi que le triplement de la surface du bois du Revolay sont à la fois une exigence environnementale mais aussi sanitaire afin d'offrir aux Murois des lieux rafraîchissants. Nous allons aussi porter dans les prochains mois une réflexion pour de nouvelles plantations d'arbres.

Au-delà des Mure

La canicule cet été montre combien la place du "végétal" en ville est primordiale pour limiter les îlots de chaleur. Nous déplorons l'abattage massif d'arbres cet été, à proximité de l'école du Chat Perché, sans explications convaincantes données à notre demande. Le PLU prévoit une urbanisation importante (plus de 500 logements) ainsi que le développement de la zone d'activités du Revolay (20 ha). Intégrer des espaces végétalisés dans l'aménagement du territoire doit être une priorité.

Listes d'opposition

Avec nous pour un avenir qui vous appartient

Texte non parvenu dans les délais impartis.



CONSIGNES DE TRI

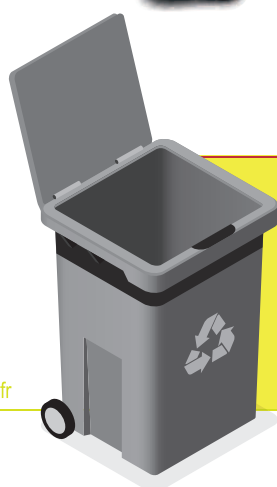


BACS À ORDURES MÉNAGÈRES



JE PEUX JETER

Uniquement les déchets non recyclables. Présenter les déchets en sacs fermés.



www.smnd.fr



BACS À EMBALLAGES, PAPIERS ET JOURNAUX

JE PEUX JETER

Briques alimentaires
Emballages carton
Emballages, couvercles et bouchon en métal
Bouteilles et flacons en plastique
Papiers et journaux



JE NE PEUX PAS JETER

Déchets recyclables
Ferraille
Bois
Cendres
Végétaux
Gravats
Déchets dangereux

Carton brun
Barquette plastique ou polystyrène
Vaisselle jetable
Verre
Couches
Sac ou film plastique
Ordures ménagères



Port du masque obligatoire : protégez les personnes et préservez l'environnement

Le port du masque fait partie des gestes barrières. Or, depuis le déconfinement, de plus en plus de masques sont abandonnés sur la voie publique ou dans la nature.

Ce n'est pas un geste anodin, sans conséquences environnementales durables. En effet, les masques chirurgicaux et FFP2 sont réalisés à partir de polypropylène, une matière qui n'est pas biodégradable, ni compostable. Son processus de dégradation prend des centaines d'années ! Alors, après utilisation, il est impératif de déposer ces masques à usage unique dans la poubelle à ordures ménagères afin qu'ils soient incinérés. |

LES BONS GESTES FACE AU CORONAVIRUS : OÙ JETER LES MASQUES, MOUCHOIRS, LINGETTES ET GANTS ?

COVID-19



Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.



Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être soigneusement refermé, puis conservé 24 heures.



Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le sac poubelle pour ordures ménagères.



Ces déchets ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelle «jaune» (emballages, papiers, cartons, plastiques).

Pour les professionnels de santé et les personnes infectées ou symptomatiques maintenues à domicile : suivre les recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé pour la gestion de vos déchets.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000